

BON DE COMMANDE FINISTÈRE PAGE 1 ET 2 À RENVoyer ENTIÈREMENT

Validation du permis de chasser 2025/2026 – valable du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026

A **Civilité*** : ☐ Madame ☐ Monsieur

Date de naissance* :

Commune de naissance* :

N° de département de naissance* : Pays* :

Tél domicile :

Tél portable :

Courriel :

SI VOTRE MAIL OU VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EST MANQUANT,
ou si vos coordonnées doivent être mises à jour, précisez-les dans
l'encadré F.

C **Pour chasser la bécasse, je souhaite : (voir page 4)**

☐ Déclarer mes prélèvements sur un smartphone avec l'application
CHASSADAPT

☐ Un « carnet de prélèvement Bécasse » **PAPIER**

☐ Je ne souhaite pas de carnet Bécasse (je ne chasse pas la Bécasse)

D

E **RÉFÉRENCES DU :** ☐ permis de chasser original ☐ duplicata

☐ Certificat provisoire de capacité ☐ Document étranger équivalent

Numéro :délivré le

Préfecture de..... ONCFS/OFB ☐

Département de délivrance..... Pays.....

Dans le cas du duplicata, précisez les références du permis original :

Numéro :délivrée le

***Champs OBLIGATOIRES**

B **MINEUR OU MAJEUR SOUS TUTELLE**

Autorisation de chasser accordée par :

Père/Mère/Tuteur⁽¹⁾ :

Juge des Tutelles :

Le/...../..... Signature :

⁽¹⁾Rayer la mention inutile

F **CORRIGER VOS COORDONNÉES (EN MAJUSCULE SVP) (si changement dans les cadres A / D / E)**

Nom :Prénom usuel :

Prénoms selon leur ordre à l'état civil : 1) 2) 3).....

E-mail :Tél / portable :

Adresse :

Code postal : Localité :

Références du permis – numéro : Délivré le :/...../.....

Département de délivrance : Préfecture ou sous-préfecture : ONCFS/OFB ☐

Pays :

Permis original ☐ Duplicata ☐ Certificat provisoire ☐

➔ **En cas d'urgence privilégier une validation par internet.**

G **CHOISISSEZ VOTRE PERMIS ET CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE VALIDATION**

Type de validation	Validation	Frais de dossier	Timbre Grand gibier ⁽²⁾	Abonnement Chasseur finistérien	Assurance	Montant total à payer
EXEMPLE : Permis Finistère avec timbre départemental grand gibier, assurance et abonnement au chasseur Finistérien	☒ 134,95 € + ☒ 5,00 €		☒ 10,00 €	☒ 10,00 €	☒ 22,00 €	= 181,95 €
Permis départemental 29	☐ 134,95 € + ☒ 5,00 €		☐ 10,00 €	☐ 10,00 €	☐ 22,00 €	=
Permis national avec grand gibier (sauf départements : 57,67,68)	☐ 220,80 € + ☒ 5,00 €			☐ 10,00 €	☐ 22,00 €	=
Permis Département : (Précisez le n° du département)	☐€ + ☒ 5,00 €		☐€	☐ 10,00 €	☐ 22,00 €	=
Temporaire 3 jours dans le dép. : À partir du :/...../.....	☐€ + ☒ 5,00 €		☐€	☐ 10,00 €	☐ 22,00 €	=
Temporaire 9 jours dans le dép. : À partir du :/...../.....	☐€ + ☒ 5,00 €		☐€	☐ 10,00 €	☐ 22,00 €	=

⁽²⁾ Timbre grand gibier : cerf - chevreuil - sanglier

DÉCLARATION

des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

LA VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER N'EST PAS ACCORDÉE :

- aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L 423-15 du Code de l'environnement.
- aux mineurs non émancipés âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur ;
- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;
- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;
- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;
- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;
- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes ;
- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser ;
- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L. 422-10 du code de l'environnement ;
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du Code de l'environnement :
 - ➡ toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
 - ➡ toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
 - ➡ toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
 - ➡ toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

LE SIGNATAIRE EST INFORMÉ QUE QUICONQUE AURA OBTENU OU TENTÉ D'OBTENIR INDÛMENT LA VALIDATION D'UN PERMIS DE CHASSER, SERA PUNI DES PEINES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 441-6 DU CODE PÉNAL (DEUX ANS DE PRISON ET 30 000 EUROS D'AMENDE).

DOCUMENT DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Je soussigné,

➡ certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,

➡ déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance française en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,

➡ demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans ce cadre.

➡ certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul carnet de prélèvement Bécasse ou d'un seul compte Chassadapt.

Fait à : le / /

SIGNATURE :



SIGNATURE OBLIGATOIRE

RAPPELS :

L'ASSURANCE

Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance obligatoire chasse dans le cadre du guichet unique (cf. document joint) ; Pour toute information ou demande complémentaire, adressez-vous **directement à l'assurance Chasse Bretagne** au numéro suivant : **08 05 69 01 56**. Vous ne devez pas nous adresser une copie de votre assurance chasse.

LE TIMBRE DÉPARTEMENTAL GRAND GIBIER DANS LE FINISTÈRE est obligatoire pour la chasse du cerf, du chevreuil et du sanglier.

LE TIMBRE SANGLIER POUR LES DÉPARTEMENTS 57, 67, 68 - DROIT LOCAL

Participation individuelle au titre des dégâts de sanglier, c'est-à-dire un chasseur détenteur d'une validation nationale venant chasser dans l'un de ces 3 départements (57,67,68), ne doit s'acquitter qu'une seule fois de cette contribution, mais doit préciser lors de sa demande de validation auprès de quel département (57,67,68) il veut acquitter sa contribution sanglier local.

L'ABONNEMENT AU CHASSEUR FINISTÉRIEN :

Il est impératif de souscrire ou de renouveler votre abonnement pour recevoir les 4 numéros annuels. L'abonnement est valable du 1er octobre de l'année de demande d'abonnement au 30 septembre de l'année suivante.

LES TEMPORAIRES :

Toute validation temporaire demandée dans la **Fédération qui vous a délivré votre validation annuelle**, vous évite de payer une nouvelle fois les 9,00€ de timbre d'état.



BON DE COMMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER EN FINISTÈRE

SAISON 2025/2026

Madame, Monsieur,

Ce document vous présente les différentes options pour valider votre permis de chasser en Finistère.

Nous vous invitons à réaliser cette démarche en e-validation sur notre site internet, qui permet une obtention immédiate de votre validation par une opération très simple (sous condition de pouvoir imprimer le document chez soi). Notre site vous permet aussi de réaliser des devis. Vous avez toujours la possibilité de faire votre demande par courrier, via le présent document.

VALIDEZ EN LIGNE

EN TOUTE SIMPLICITÉ !



SIMPLE ET DISPONIBLE 24H/24

Validez quand vous voulez, en quelques minutes seulement.



EFFICACE

Choisissez vos critères, le montant s'affiche automatiquement.



IMMÉDIAT

Imprimez directement votre titre de validation sur papier blanc.



SÉCURISÉ

Paieement en ligne via un système agréé par le Trésor public.

COMMENT VALIDER VOTRE PERMIS DE CHASSER EN LIGNE ?

OBTENTION IMMÉDIATE + RÉIMPRESSION GRATUITE

À COMPTER DU 04/06/2025

1

WWW.FDC29.COM,
rubrique «Permis de chasser» > «Valider son permis par internet».



Munissez-vous de :

- ▶ votre **PERMIS DE CHASSER** (numéro + date de délivrance)
- ▶ votre **IDENTIFIANT** (14 chiffres sous le code-barres du bon de commande)
- ▶ votre **CARTE BANCAIRE**

2

Suivez les étapes à l'écran pour choisir vos options. Avec la **E-VALIDATION**, imprimez votre titre chez vous sur papier blanc et **CHASSEZ IMMÉDIATEMENT**. Si vous avez rendu votre carnet Bécasse, le nouveau vous sera envoyé avant l'ouverture.



3



Paieement sécurisé par carte bancaire.



SI VOTRE DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS EST URGENTE PRIVILÉGIEZ LA VALIDATION PAR INTERNET.



VALIDATION PAR COURRIER
À COMPTER DU 16/06/2025

ATTENTION UN DÉLAI D'AU MOINS 15 JOURS est nécessaire entre la réception de votre bon de commande et l'expédition de votre validation (à compter du 16/06/25).

NOUS VOUS RAPPELONS QU'AUCUNE VALIDATION NE SERA DÉLIVRÉE AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION LE JOUR DU DÉPÔT DU DOSSIER.



VALIDATION PAR COURRIER : MODE D'EMPLOI



Suivez les étapes indiquées ci-dessous. N'oubliez pas : **D'INSCRIRE VOTRE ADRESSE MAIL**, de saisir lisiblement les informations et de renvoyer **votre demande signée (pages 1 et 2 entières)** avec votre chèque de paiement.

RÉCAPITULATIF

1 JE VÉRIFIE et corrige dans le cadre F si nécessaire :



- Date et lieu de naissance (ville de naissance et département de naissance) (cadre A)
- Adresse e-mail
- Le département de délivrance du permis de chasser (cadre E) exemple : (29 – Finistère)
- Préfectures et sous-préfectures (cadre E) : exemple (Quimper)
- Mes prénoms, la fiche d'identité du chasseur comporte 4 champs « prénoms » selon leur ordre à l'état civil (à préciser)

2 JE CHOISI MON CARNET BÉCASSE (CADRE C)

Le carnet bécasse (papier ou numérique) est **national**, il n'est fourni qu'un seul carnet par saison de chasse et par chasseur, il doit être retourné à la fédération qui vous l'a délivré si vous avez choisi le carnet de prélèvement papier pour la saison précédente.

Le chasseur qui souhaite chasser la bécasse doit obligatoirement préciser le type de carnet de prélèvement qu'il souhaite par le cochage d'une case : carnet papier ou l'**application CHASSADAPT**. Si aucune case n'est cochée, le chasseur ne pourra pas chasser la bécasse faute de support de déclaration.

Tout choix d'un carnet papier est définitif, il n'est pas possible de basculer sur **CHASSADAPT** en cours de saison.

Si vous avez choisi d'utiliser l'**application mobile CHASSADAPT**, vous trouverez les diverses informations et les instructions pour installer l'application développée par la Fédération Nationale des Chasseurs à l'adresse suivante : <https://www.chasseurdefrance.com/agir/chassadapt/>

Pour rappel : Le carnet de prélèvements bécasse pour la nouvelle saison vous sera adressé si :

- vous n'utilisez pas l'**application CHASSADAPT** ;
- vous avez déjà retourné celui de la saison précédente ;
- vous joignez le carnet de la saison précédente au bon de commande.

Si vous l'avez **perdu**, joindre une **attestation sur l'honneur**. Si vous avez oublié de joindre votre carnet à votre bon de commande, le renvoyer avec une **enveloppe timbrée à votre adresse**.

3 JE CHOISIS le type de validation.



Pour rappel une validation nationale est plus économique qu'une validation bi-départementale.

4 JE SIGNE



Vous devez **ABSOLUMENT dater et signer** votre demande (page 2). **ATTENTION : l'absence de signature** entraînera le **rejet de votre dossier** (obligation légale). Vous n'avez pas à joindre d'attestation d'assurance.

Lorsque vous déclarer sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français ne signifie pas nécessairement que l'assureur doit être français, mais qu'il doit être agréé pour pouvoir être en mesure de proposer, sur le territoire français, la souscription de garanties couvrant les risques liés à l'exercice de la chasse.

5 JE RÈGLE



Établissez un seul règlement du montant de votre validation (un chèque par validation) :

- chèque bancaire à l'ordre de « **Régie Chasse 29** »
- **Le règlement en espèce n'est pas accepté**

6 J'ENVOIE



Insérez dans l'enveloppe fournie les **trois documents** suivants :

- le bon de commande (feuille des pages 1 et 2) **complété et signé**
- votre règlement (un chèque par demande de permis)
- le carnet de prélèvement Bécasse de la saison précédente si vous aviez un carnet bécasse papier pour la saison 2024/2025

Veillez à affranchir suffisamment votre enveloppe

CARACTÈRE URGENT

Si l'envoi de la validation relève d'un **caractère urgent, PRIVILÉGIER LA VALIDATION PAR INTERNET**. Sinon, prévoyez un **délai de 15 jours** à réception de votre demande par la Fédération pour recevoir votre validation (*les validations de permis seront traitées selon leur ordre d'arrivée à la fédération*).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ